



388 Avenue de La Châtre – 36000 CHATEAUROUX

☎: 02 54 60 95 47 - ✉: [contact@icf-millet.eu](mailto:contact@icf-millet.eu)

DA N° 24360073736

## *Organisme de Formation*

CATALOGUE

Prévention  
Hygiène, Sécurité

**Un interlocuteur privilégié pour un service de proximité**

Certifications et Partenariats



**DRETTs** : CSSCT, habilitation du 11 septembre 2015 -CSE, agrément du 27 février 2019

**Partenariat** : CARSAT Centre Val de Loire :

Prévention risques électriques sous le numéro 2330/2018/ELEC/11

**Habilitation SST** sous le numéro : 1506421/2021/SST-01/O/11

**UIMM** : Certimétal, actions CQP et CCPI

Centre d'examen **AIPR** N° 1513



## AVANT PROPOS

Le contexte économique international change, il en résulte des modifications profondes et radicales en termes d'organisation et de fonctionnement de nos entreprises locales. **Nous devons nous adapter**, revoir nos méthodes en améliorant le **niveau de connaissances et de compétences** du personnel employé par nos entreprises.

Ce changement se doit d'être réfléchi. La formation des salariés doit être adaptée aux attentes de l'entreprise et du personnel. L'évolution du niveau de compétence doit pouvoir être mesurée.

**Quelques constats** en ce qui concerne les difficultés de formations locales :

- Le tissu économique du département de l'Indre est majoritairement composé de TPE. Ce point est un frein au développement de formations en intra entreprise. Il est difficile de libérer suffisamment de personnel simultanément pour une même session de formation et optimiser ainsi les budgets.
- Peu de formations d'experts sont proposées en interentreprises dans l'Indre. Les salariés sont souvent obligés de se déplacer hors département. L'absence du personnel ainsi que les frais de déplacements engendrés lors de ces actions coûtent chers et ne sont pas favorables au développement des compétences.

## **ICF-MILLET :**



*Jean-François MILLET*

**Ingénieur en productique et concepteur de procédés industriels** depuis plus de 37 ans, j'ai créé la société ICF-MILLET pour partager mes expériences et ainsi soutenir les entreprises et institutions dans le développement des compétences de leurs salariés.

J'anime des formations professionnelles continues depuis plus de 23 ans.

Ingénieur terrain, je peux vous aider à construire une **stratégie à long terme** dans le cadre de la montée en compétences de votre personnel.

Pour mieux répondre à votre demande, j'ai ouvert le centre de formation situé au 388 Avenue de La Châtre à CHATEAUROUX. **Le Centre est doté d'un espace accueil et café, de trois salles de formation 20, 30 et 80m<sup>2</sup> climatisées ainsi qu'un atelier de 70m<sup>2</sup>.** L'accueil chaleureux permet d'accueillir confortablement les stagiaires dans de bonnes conditions de formation.

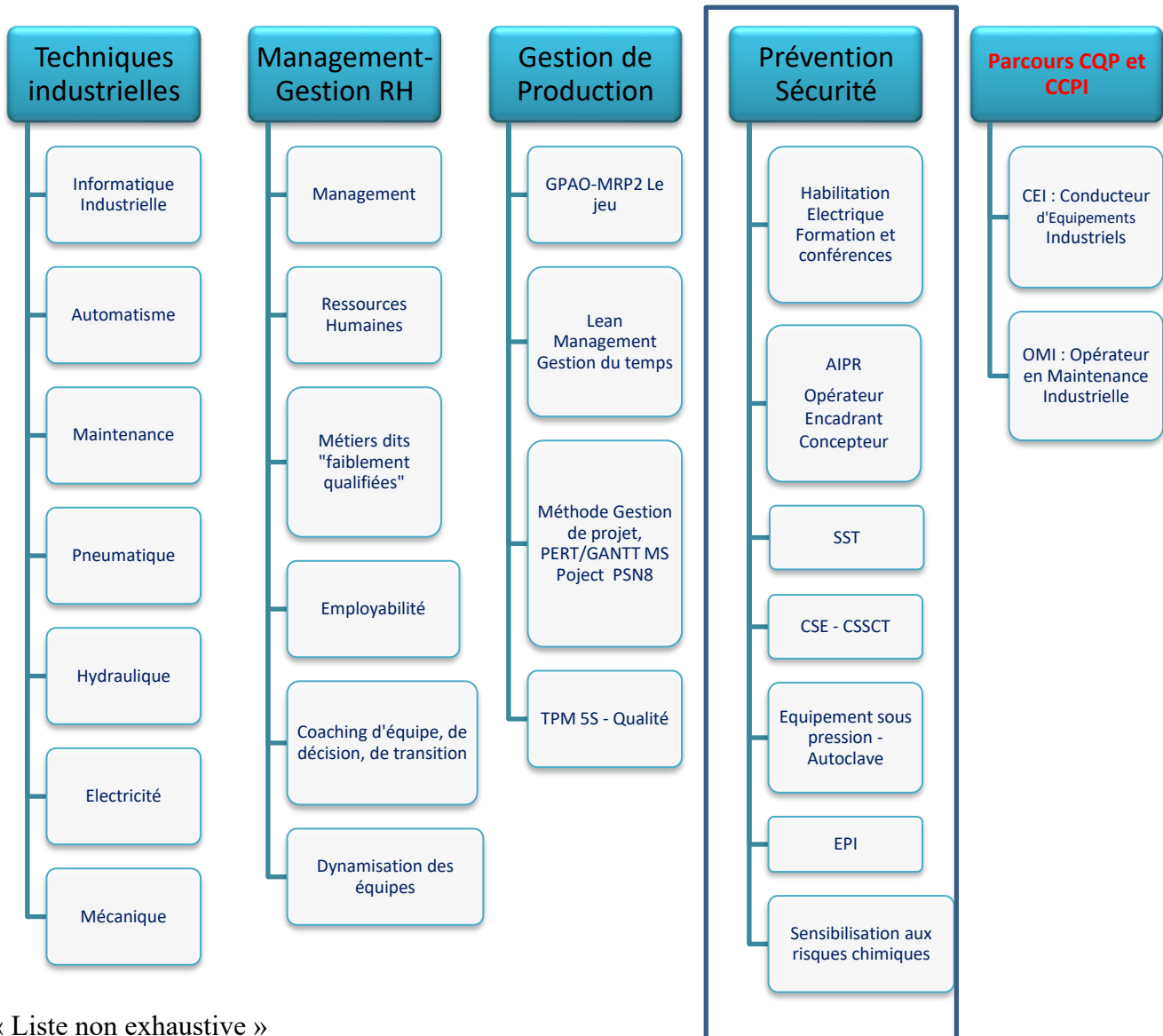


Mon équipe et moi vous proposons de mettre **nos compétences au profit de votre personnel**. Notre particularité réside dans le fait **d'animer nous-mêmes nos actions de formations** « cœur de métier » et de conseils.

Nous avons choisi d'intervenir directement auprès de nos clients pour optimiser la relation et le suivi des formations.

Pour compléter l'offre de formation, nous faisons appel à des **formateurs consultants indépendants** expert avec qui nous avons développé **un partenariat**.

## Nos domaines d'intervention



Ce catalogue a pour objectif de présenter en détail notre positionnement en matière de formations à la prévention des risques en entreprise. Les programmes peuvent être personnalisés pour répondre au mieux aux attentes de chacun

Pour d'autres formations, il est nécessaire de revenir vers nous.

### Notre démarche.

Nous vous proposons une démarche de travail qui s'appuie sur le principe de la **Formation Action**. Celle-ci a pour principaux avantages de **s'inscrire dans la durée** et de **répondre le mieux possible à vos attentes**. Selon les thèmes abordés, plus de 65% du temps de formation est consacrée à la mise en pratique. La mise en place d'un **suivi de l'évolution des compétences** de vos salariés permettra d'apporter les compléments nécessaires dont ils auront besoin en fonction de vos attentes et de l'évolution des technologies. Cette compétence vous garantira un **taux de performance de votre production**.

## **Accueil des personnes en situation de handicap**

### **Pour qui ?**

*Nos locaux classés ERP catégorie V sont accessibles à des personnes en fauteuil. Un ascenseur permet l'accès à l'accueil ainsi qu'aux salles de cours et aux servitudes.*

### **Quoi ?**

*Notre centre de formation est engagé dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations à ux personnes en situation de handicap.*

### **Pourquoi cet engagement ?**

*Pour nous permettre de répondre à l'obligation légale en matière d'accessibilité de l'offre de formation. Pour être attentif à l'accessibilité pédagogique et permettre l'accès au savoir pour tous*

### **Les débouchés**

#### **Les principaux acteurs et partenaires de l'insertion professionnelle des personnes handicapées**

**AGEFIPH Centre Val de Loire** - 35 Avenue de Paris ABC2 45058 Orléans tél : 0 800 11 10 09

<https://www.agefiph.fr/>

*L'AGEFIPH permet le financement et l'aménagement de palteforme technique avec possibilité de prêt de matériel.*

**MDPH 36** - Indre CENTRE COLBERT - BAT.E 4 Rue Eugène Rolland BP 627 36020 CHATEAUROU  
X. Téléphone : 02 54 35 24 24

[mdph-36-Indre](http://mdph-36-Indre)

#### **Service expert par typologie de handicap**

Déficiência visuelle : SIADV

Déficiência auditive : DIAPASOM - <https://www.diapasom.org/>

Déficiência motrice : IEM Indre - [IERM Valençay](http://IERM Valençay)

Déficiência psychique et intellectuelle : UNAFAM Délégation 36 - <https://www.unafam.org/indre>

**Cap Emploi 36** - [capemploi-36.com](http://capemploi-36.com)

Cap Emploi apporte un service de proximité aux personnes handicapées et aux entreprises

**CRFH** (Centre Ressource Formation Handicap) dont la mission est l'appui à la formation en proposant d es moyens techniques et méthodologiques. Tél : 05 57 29 20 12

#### **Référent handicap du centre de formation ICF-Millet - Jean-François MILLET**

**NOS MOYENS MATERIELS pour les formations Techniques**

La société ICF-Millet s'est dotée de vidéos projecteurs, d'écrans TV grand format, d'ordinateurs portables équipés de logiciels ainsi que des matériels techniques et maquettes adaptés aux formations dispensées.

**Un atelier de 80m<sup>2</sup>**

Le Centre de formation dispose d'un atelier de 80m<sup>2</sup> équipé comme l'est un atelier de maintenance pour réaliser les divers travaux courants de mécanique générale d'électricité industrielle. L'atelier dispose de bancs hydrauliques et pneumatiques.



L'atelier est aussi équipé d'une petite ligne de production qui transforme un produit avant son conditionnement. C'est une maquette très riche en technologie. Elle permet un très bon apprentissage en matière de méthode d'intervention.



**En matière d'électrotechnique**, le centre de formation dispose de plusieurs armoires électriques industrielles très représentatives de celles que l'on trouve en milieu industriel ainsi qu'un ensemble de composants technologiques très complets que les stagiaires peuvent observer, manipuler et mettre en œuvre. Il est équipé de moyens importants pour les formations aux risques électriques en basse comme en haute tension.



Organisme de formation n° 24360073736

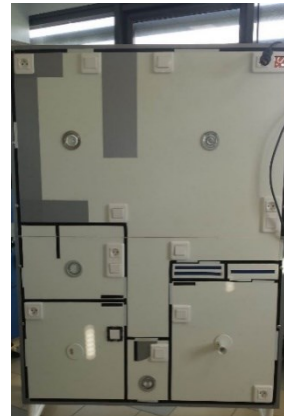
Notre atelier est aussi riche de **composants électrotechniques**. Les stagiaires peuvent ainsi mieux apprécier et comprendre ces technologies qu'ils le feraient en formation distancielle.



• **Concernant les formations à la prévention des risques électriques :**

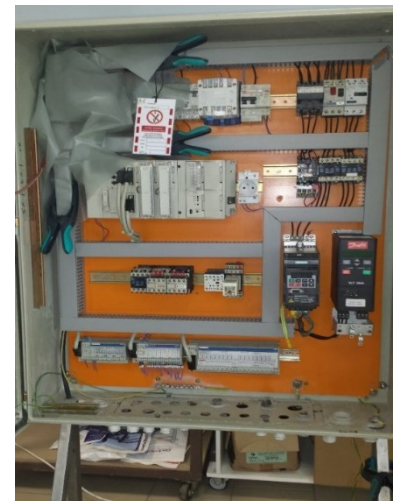
- Matériel pédagogique à disposition pour les formations préalables à l'habilitation électrique pour Travaux non électriques et opérations d'ordre électrique :

Maquettes pour les formations des métiers du bâtiment secteurs habitat et tertiaire :



**Formation et recyclage en Basse Tension (TBT et BT).**

- 5 armoires électriques dont 3 avec PNST pour pose nappe isolante
- 1 maquette habitat avec tableau électrique
- 6 plots de délimitation de zone balisage
- 3 chaînes rouge/blanc de 5m et jaune/noir
- rubans de balisage
- 5 nappes isolantes avec pinces



- 6 casques avec visière dont 2 avec protection acoustiques
- 1 visière individuelle
- 12 paires de gants d'électriciens BT
- 10 cadenas de condamnation et 5 macarons danger
- 1 Malt-CC basse tension
- 5 VAT
- Tournevis et pinces d'électricien



Accessoires électriques

Disjoncteurs divers dont transparents

Organisme de formation n° 24360073736

Différentiels divers dont 1 ouvert  
Transformateurs de protection  
Fusibles de plusieurs gammes  
Batterie de condensateurs  
Câbles électriques de grosse section

Documents UTE C18-510-1 et C18-530 - Norme NFC 18-510  
Catalogue CATU et Masterlock

### Formation et recyclage en Haute Tension (HTA), titres H1V/H2V/HC

L'îlot présenté est composé de 5 cellules HTA départ transformateur sur lesquelles les stagiaires réalisent la procédure complète de :

- Consignation en 1 étape
- Remplacement de fusibles

La zone d'intervention est délimitée par :

- 4 plots de balisage
- 2 chaînes rouges et blanches
- Plusieurs pancartes « Danger de Mort »



Une perche à corps permet une mise en situation lors de la formation pratique.

Liste du matériel à disposition :

- 3 cellules HTA Vercor VM6 à coupure dans le SF6 + bloc de commutation
- 1 cellule HTA à coupure dans l'air
- 2 cellules HTA magnéto thermiques 5kV à commutateur SF6.
- 5 DGBT 400A, 1200A, 2000A, 2 2000A et 3500 A Tri et Tétrapolaire type Masterpack
  
- 2 Casques d'électriciens avec visière avec protection auditive
- 3 perches à corps 20kV, 1 perche 75kV
- 5 Détecteurs de tension HTA
  - Detex CL36 + 2 vérificateurs CL-1-04 + Detex CL36-07
  - Catu CC363 + Catu CC375 + Catu CL-2-5/36-2 électronique
- 2 paires de gants classe 3 RC Catu
- 5 jeux de 3 fusibles 20kV – 6,3A
- 1 tapis de sol 36kV
- 2 tabourets d'électricien 26kV et 20kV
- 1 Malt-CC 20kV Catu – 10Ka/1s



Organisme de formation n° 24360073736

### Formation SST et MAC SST

Le Centre de formation A2IM Eurl est habilité par l'INRS à dispenser ces deux formations.

Son numéro d'habilitation est : 1506421/2021/SST-01/O/11  
Il a reçu son renouvellement d'habilitation le 2 décembre 2021 pour une durée de 5 ans.

Les outils pédagogiques, fiches pédagogiques, vidéos ainsi que les grilles de certifications sont fournies par l'INRS sur le site de FORPREV

Le formateur référent est équipé :

- De 6 mannequins, bébé, adolescent et adulte
- Des fiches pédagogiques
- Du plan d'intervention avec étiquettes magnétiques
- D'un défibrillateur spécial formation
- D'accessoires de maquillages secourisme pour simulation de blessures
- De livrets
- De tapis de sol, de couvertures de survie
- De Garrauds et pansements compressifs



### Formation AIPR

Le centre de formation est reconnu comme centre d'examen AIPR et est autorisé à utiliser la plateforme d'examen mise à disposition pour l'évaluation de fin de formation.

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html>



Le support de formation, clé USB d'animation est fourni par la société MEMOFORMA ainsi que les livrets stagiaires pour les deux formations :

- Opérateur
- Concepteur Encadrant

L'évaluation de fin de formation est réalisée par le biais de tablettes mise à disposition des stagiaires et connectés sur le site du centre d'examen à l'adresse :

<https://qcm-aipr.din.developpement-durable.gouv.fr/examen.html>

Des jetons d'essais (blanc) sont mis à disposition des stagiaires avant de réaliser l'examen officiel. Ces jetons sont fournis par la plateforme d'examen en amont de la formation.

Organisme de formation n° 24360073736

### Formation EPI

La mise en pratique se fait par le biais de 2 bacs alimentés par des bouteilles de gaz de type propane commandés par liaison filaire et à distance.

Un bac est rempli d'eau pour simulation hydrocarbure.

Un autre bac est dédié à l'extinction des feux secs.



Le formateur possède un générateur de fumées

Les utilisateurs apprennent à éteindre un feu par le biais de deux types d'extincteurs :

- A eau pulvérisée avec additif pour feux de classe A et B
- A CO<sup>2</sup> pour les feux de classe B et d'origine électrique

Si l'entreprise le permet, il est utilisé un petit extincteur à poudre. Ce qui permet aux stagiaires de constater les conséquences de ce type d'extincteur



### Supports fournis aux stagiaires

Nous fournissons aux stagiaires des livrets de formation élaborés par la société **MEMOFORMAT** spécialisée dans l'édition de documents spécifiques aux formations pour la santé et la sécurité au travail.

Le site de l'éditeur est <https://memoforma.fr/>

Exemples :

#### **Préparation à l'habilitation électrique :**

<https://memoforma.fr/preparation-a-lhabilitation-electrique-norme-nf-c-18-510-a1-pour-les-operations-dordre-electrique-b1-b2-b1v-b2v-h1-h2-h1v-h2v-br-bs-bc-hc-bp-be-essai-ou-mesurage-ou-verification/>

#### **SST et MACSST**

<https://memoforma.fr/sauvetage-secourisme-du-travail-conforme-au-guide-des-donnees-techniques-de-linrs-v4-07-2022-2/>

#### **AIPR Opérateur et Concepteur encadrant**

<https://memoforma.fr/produit/type-de-support/conduites-en-securite/aipr-op/>

<https://memoforma.fr/lautorisation-dintervention-a-proximite-des-reseaux-pour-les-encadrants/>

#### **Incendie – Équipier de 1<sup>ère</sup> intervention EPI**

<https://memoforma.fr/prevention-du-risque-incendie-lutte-contre-lincendie-evacuation-du-personnel/>

**Toutes ces formations peuvent être dispensées en intra entreprise ou en inter-entreprises dans les locaux du centre de formation. En intra entreprise chez le client,**

## MODALITES

### OBJECTIFS

La finalité de ces formations consiste à apporter les notions théoriques et surtout les plus pratiques possibles. La démarche de formation a été conçue pour répondre au mieux aux capacités des participants. Elle est progressive et prend en compte le niveau de compétence de chacun ainsi que les capacités d'assimilation des informations.

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Les modules suivent une progression logique de connaissances. Chaque module apporte des connaissances théoriques nouvelles systématiquement mise en pratique sur le terrain le jour même.

### EVALUATIONS

Une évaluation à chaud est systématiquement réalisée. Une évaluation post-formation à 6 mois peut aussi être réalisée pour juger de l'impact de la formation. Une évaluation est aussi réalisée en début de formation pour connaître le niveau des stagiaires.

## CATALOGUE DES FORMATIONS POLE – PREVENTION et SECURITE

SECURITE - HABILITATIONS - HSE		Tarif inter-entreprises €ht par stagiaire			Intra ht
MODUL E	Désignation	Pré requis	Tarif ht	Durée	Tarif ht
PE10I	Habilitation Electrique pour Non Electricien (formation Initiale) (titres B0/H0(V)-BS-BEM)	Aucun	320	2j	1360
PE10R	Recyclage Electrique pour Non Electricien (Recyclage) (titres B0/H0(V)-BS-BEM)	PE10I à jour recyclage	240	1,5j /3ans	1060
PE11	Habilitation Electrique pour Non Electricien (Initiale/recyclage) (titres B0/H0(V) exécutant	Aucun	160	1j	680
PE12I	Habilitation Electrique pour Non Electricien (Initiale) (titres B0/H0(V) Chargé de chantier	Aucun	240	1,5j	1060
PE12R	Recyclage Electrique pour Non Electricien (titres B0/H0(V) Chargé de chantier	PE12I à jour recyclage	160	1j	680
PE20I	Habilitation Electrique BT pour Electricien (formation Initiale) (titres H0(V)-B2V-BC-BR)	Être électricien	560	3,5j	2420
PE20R	Recyclage Electrique BT pour Electricien (recyclage) (titres H0(V)-B2V-BC-BR)	PE20I à jour des recycl	240	1,5j /3ans	1060
PE21I	Habilitation Electrique BT pour Electricien (formation Initiale) (titres B1V-H1V)	Être électricien	480	3j	2040
PE22I	Habilitation Electrique BT pour Electricien (formation Initiale) (titre -B2V-B2V Essais)	Être électricien	480	3j	2040
PE23I	Habilitation Electrique BT pour Electricien (formation Initiale) (titres BC)	Être électricien	400	2,5j	1740
PE24I	Habilitation Electrique BT pour Electricien (formation Initiale) (titres H0(V)-B2V-BC-BR)	Être électricien	480	3j	2040
PE30	Habilitation Electrique Haute Tension pour Electricien (Initiale/recyclage H2V/HC) si habilité ou recyclé B2V/BC dans les 6 mois qui précèdent	PE20I ou PE20R	285	1,5j	1090
PE40R	Recyclage Habilitation électrique Basse et Haute Tension	PE30I - PE30R - PE40R	350	2j	1400
PM10I	Sécurité à l'intervention, risques fluidiques, mécaniques électriques	Aucun	750	3j	2040
CON01	Consignation et déconsignation d'installations et d'équipements industriels	Être habilité	260	1j	1060
SST01	Sauveteur Secouriste de Travail 9- Art. 241-39 du code du travail	Aucun	260	2j	1140
MACSST	MAC - Maintien des compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail	SST01	130	1j	570
GEP01	Geste et Posture	aucun	140	1j	600
EPI	Equipier de première intervention hors location extincteurs et gaz	aucun	NON	1/2j	420
GRSF	Evacuation – Guide file, Serre file	aucun	NON	1/2	420
HSE01	Appréhender la démarche HSE (déchets dangereux et activité économique)	Aucun	450	3j	750
RSE01	Responsabilité Hygiène Sécurité Environnement	Aucun	500	2j	750
PPE01	Plan de prévention d'entreprise niveau 1	Aucun	250	1j intra	750
AIPR1	Autorisation à intervenir à proximité des réseaux, opérateurs	Aucun	170	1j	670
AIPR2	Autorisation à intervenir à proximité des réseaux, concepteurs encadrants	Être concepteur encadrant	170	1j	670
CHI01	Produits d'entretien, comment les utiliser	Aucun	150	1j	650
CHI02	Comprendre les risques chimiques	Cadre chimiste-expert	300	2j	1400

## LISTE NON EXHAUSTIVE

## Principaux Programmes

### Prévention des risques électriques conforme à la norme NFC 18-510 et NFC 18-550 :

#### Les durées des formations répondent aux critères de l'annexe D, référentiel des savoirs de la norme

- **PE10I** – Formation initiale pour non électricien titres B0/H0(V) Chargé de chantier, BS et BE Manœuvres, durée de 2 jours (6h tronc commun et 8h modules)
- **PE10R** – Recyclage pour travaux non électriques B0/H0(V) Chargé de chantier et interventions élémentaires BS et BE/HE Manœuvres
- **PE11I/R** – Formation initiale et ou recyclage pour travaux non électriques titre B0/H0(V) exécutant (1j)
- **PE12I** – Formation initiale pour chargé de chantier, travaux non électriques titre B0/H0(V) Cdc (1,5j)
- **PE12R** – Recyclage pour chargé de chantier, travaux non électriques titre B0/H0(V) Cdc (1j)
- **PE20I** – Formation initiale pour électricien, durée de 3,5 jours selon norme NFC 18-510, Annexe D, référentiel des savoirs, tableau D.1 (14h tronc commun, 7h titres B1V/B2V et 3,5h titre BC. Le titre BR est compris dans le programme)
- **PE20R** – Recyclage pour électricien en basse tension TBT et BT (H0(V))Cdc-B2V-B2V Essais-BC-BR
- **PE21I** – Formation initiale pour électricien, durée de 3 jours selon norme NFC 18-510, Annexe D, référentiel des savoirs, tableau D.1 (14h tronc commun, 7h titres B1V/H1V)
- **PE22I** – Formation initiale pour électricien, durée de 3 jours selon norme NFC 18-510, Annexe D, référentiel des savoirs, tableau D.1 (14h tronc commun, 7h titres B2V/B2V Essais)
- **PE23I** – Formation initiale pour électricien, durée de 2,5 jours selon norme NFC 18-510, Annexe D, référentiel des savoirs, tableau D.1 (14h tronc commun, 3,5h titres BC)
- **PE24I** – Formation initiale pour électricien, durée de 3 jours selon norme NFC 18-510, Annexe D, référentiel des savoirs, tableau D.1 (14h tronc commun, 7h titres BR/B1V)
- **PE30** – Formation initiale ou recyclage pour électricien, 1,5 jour – titres H1V-H2V-HC en Haute tension A si habilitation ou recyclage de moins de 6 mois.
- **PE40R** – Recyclage pour électricien en BT et HTA, 2 jours – titres B2V-B2V Essais-BC-BR-H2V-HC

Autres programmes pour titres restrictifs sur demande

#### **Formations AIPR**

- **AIPR01** – Autorisation à Intervenir à Proximité des Réseaux pour Opérateurs
- **AIPR02** – Autorisation à Intervenir à Proximité des Réseaux pour Encadrants ou Concepteurs

#### **Formations SST**

- **SST01** – Formation initiale Sauveteur secouriste du travail
- **MACSST** – Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail

#### **Formation à la manipulation des extincteurs et consignes d'évacuation**

- **EPI01** – Équipier de première intervention
- **GFSG** – Évacuation - Guide file, serre file

#### **Divers**

- **GEP01** –Geste et Posture
- **CHI01** – Produits d'entretien, comment les utiliser
- **CHI02** – Comprendre les risques chimiques
- **CSE03** – Formation des membres du CSE en matière de santé et sécurité au travail (+de300)
- **HSE01** – Formation générale hygiène sécurité et santé au travail
- **HSE02** – Exposition au bruit

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Connaissances de base**

- Notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Partage et retour d'expériences vécues

**2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices protection IP
- Les fonctions des matériels BT, appareillages de protection
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

**4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Opérations d'ordre non électrique et d'ordre électrique
- Rôle du chargé d'exploitation

**5- Travaux d'ordre non électrique en Basse et Haute tension BT - HT (B0-H0(V) Exécutant et Chargé de chantier)**

- Rôles du chargé de chantier et de l'exécutant
- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail
- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510 organisation, instructions
- Partage d'expériences

**Durée de formation :**

2 jours soit 14 heures dont 5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Tout personnel amené à encadrer une équipe lors de travaux d'ordre non électrique, à réaliser des opérations de remplacement et de raccordement, à réaliser des manœuvres de mise en ou hors service : Agents d'entretien, de maintenance, chefs de chantier, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, etc...

**Prérequis :**

Parler le Français et connaissances basiques en électricité.

**Places disponibles :**

Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet de prescriptions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.

**6- Les interventions Élémentaires (BS) :**

- Les limites des interventions en basse tension
- Rôle du chargé d'intervention élémentaire BS
- Les interventions de remplacement, de raccordement
- Consignes du Chargé d'exploitation et instructions de sécurité
- Mise en sécurité des circuits avec consignation pour soi
- Surveillance lors d'interventions
- Partage d'expériences

**7- Les opérations de Manœuvres (habilitation BE/HE manœuvre) :**

- Les différents types de manœuvres
- Les procédures de sécurité associées spécifiques aux manœuvres
- La rédaction des documents spécifiques aux manœuvres

- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 (70% de réussite) :**

- Epreuve théorique 35 questions  
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Intervention élémentaire
- ✓ Travaux non électriques
- ✓ Consignation BS
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Manœuvres selon procédures
- ✓ Compte rendu

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Mettre à jour les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Rappel des connaissances générales, du cadre réglementaire et des principes d'organisation**

- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie d'origine électrique
- Partage et retour d'expériences vécues

**2- Rappel des principes généraux de prévention et des opérations**

- La préparation du travail et l'analyse des risques
- Les équipements de protection
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- La préparation des travaux, rôle du chargé d'exploitation électrique

**3- Opérations et habilitations**

- Opérations d'ordre non électrique et travaux d'ordre électrique
- Rôle du chargé d'exploitation

**4- Travaux d'ordre non électrique en Basse et Haute tension BT - HT (B0-H0(V) exécutant et chargé de chantier)**

- Les zones de travail, la surveillance électrique
- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail
- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510 organisation, instructions

**5- Les interventions Élémentaires (BS)**

- Les limites des intervenants en basse tension
- Les interventions de remplacement, de raccordement
- Consignes du Chargé d'exploitation et instructions de sécurité
- Mise en sécurité des circuits avec consignation pour soi

**6- Les opérations de Manœuvres (habilitation BE/HE manœuvre)**

- Les différents types de manœuvres
- Les procédures de sécurité associées spécifiques associées aux manœuvres
- La rédaction des documents

Retour et partage d'expériences tout au long de la formation

**Durée de formation** : 1,5 jour soit 10,5 heures dont 5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné** : Tout personnel amené à encadrer une équipe lors de travaux d'ordre non électrique, à réaliser des opérations de remplacement, de raccordement et de manœuvres : Agents d'entretien, de maintenance, chefs de chantier, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, etc...

**Prérequis** : Avoir suivi la formation initiale selon les recommandations de la NF C 18-510. Avoir suivi périodiquement les recyclages (période recommandée INRS maximum 3 ans)

**Places disponibles** : Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques** :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos - Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques** :

- Tableau blanc - Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés - Matériel technique, EPI et EPC

**Animation** : Jean-François MILLET, Ingénieur

- Consultant Formateur, Sapiteur.
- Formateur en prévention des risques depuis 2002,
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation.**

**Evaluation selon la norme NF C 18-510 (70% de réussite) :**

- Epreuve théorique 35 questions
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques
  - ✓ Intervention élémentaire
  - ✓ Travaux non électriques
  - ✓ Consignation BS
  - ✓ Surveillant de sécurité
  - ✓ Manœuvres selon procédures
  - ✓ Compte rendu

Evaluation selon les demandes du client

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Connaissances de base**

- Notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Partage et retour d'expériences vécues

**2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices protection IP
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

**4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Opérations d'ordre non électrique et d'ordre électrique
- Rôle du chargé d'exploitation

**5- Travaux d'ordre non électrique en Basse et Haute tension BT - HT (B0-H0(V) Exécutant et Chargé de chantier)**

- Rôles du chargé de chantier et de l'exécutant
- Autorisation de travail et fin de travail
- Partage d'expériences

**Durée de formation :**

1 jour soit 7 heures dont 3h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Tout personnel amené à réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement à risques électriques : Opérateurs, etc..

**Prérequis :**

Parler le Français.

**Places disponibles :**

Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Support pédagogique (Carnet de prescriptions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

- Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.
- Formateur en prévention des risques depuis 2002
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation.**

**Evaluation selon la norme**

**NF C 18-510 (70% de réussite) :**

- Epreuve théorique 20 questions
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Travaux non électriques
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Compte rendu

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Connaissances de base**

- Notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Partage et retour d'expériences vécues

**2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices protection IP
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

**4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Opérations d'ordre non électrique et d'ordre électrique
- Rôle du chargé d'exploitation

**5- Travaux d'ordre non électrique en Basse et Haute tension BT - HT (B0-H0(V) Exécutant et Chargé de chantier)**

- Rôles du chargé de chantier et de l'exécutant
- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail
- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510 organisation, instructions
- Partage d'expériences

**Durée de formation :**

1,5 jour soit 10,5 heures dont 3h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Tout personnel amené à encadrer une équipe lors de travaux d'ordre non électrique dans un environnement à risques électriques : Opérateurs, etc..

**Prérequis :**

Parler le Français.

**Places disponibles :**

Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Support pédagogique (Carnet de prescriptions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002  
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation.**

**Evaluation selon la norme**

**NF C 18-510 (70% de réussite) :**

- Epreuve théorique 25 questions  
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Travaux non électriques
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Demande de consignation
- ✓ Compte rendu

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Rappels des connaissances de base**

- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Partage et retour d'expériences vécues

**2- Rappel du Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Rappel des principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices protection IP
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

**4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Opérations d'ordre non électrique et d'ordre électrique
- Rôle du chargé d'exploitation

**5- Travaux d'ordre non électrique en Basse et Haute tension BT - HT (B0-H0(V) Exécutant et Chargé de chantier)**

- Rôles du chargé de chantier et de l'exécutant
- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail
- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510 organisation, instructions
- Partage d'expériences

**Durée de formation :**

1 jour soit 7 heures dont 3h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Tout personnel amené à encadrer une équipe lors de travaux d'ordre non électrique dans un environnement à risques électriques : Opérateurs, etc..

**Prérequis :**

Avoir suivi la formation initiale et parler le Français.

**Places disponibles :**

Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Support pédagogique (Carnet de prescriptions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002  
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation.**

**Evaluation selon la norme**

**NF C 18-510 (70% de réussite) :**

- Epreuve théorique 25 questions  
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Travaux non électriques
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Demande de consignation
- ✓ Compte rendu

## PROGRAMME

### Objectif (aptitudes et compétences) :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**A Noter que :** La durée de formation correspond aux attentes de la norme NFC 18-510, à savoir Tronc commun de 14h, B1V/B2V de 7h et BC de 3,5h. Le titre BR est inclus dans les titres B2V/BC

## CONTENU DE LA FORMATION

### **1- Connaissances de base**

- Rappels sur les notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Les régimes de neutre, pouvoirs de coupure des appareillages
- La rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

### **2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Procédures juridiques en cas d'accident
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

### **3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,...)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les fonctions des matériels BT, appareillages de protection
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

### **4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Travaux d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique,
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- La préparation des travaux
- Rôle du chargé d'exploitation.

### **5- Travaux d'ordre non électrique en Haute Tension HT (H0(V)- Chargé de Chantier)**

- Les zones de travail, la surveillance électrique
- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail

### Durée de formation :

3,5 jours soit 24,5 heures dont 6h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

### Personnel concerné :

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en basse tension pour installer, maintenir et dépanner ces ouvrages.

Personnel amené à pénétrer dans des locaux Haute Tension pour réaliser des travaux non électriques en Haute Tension

### Prérequis :

Compétences en électricité dans les domaines de tension concernés

### Places disponibles :

Maxi préconisé : 12

### Moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

### Moyens techniques :

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

### Animation :

- Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.
- Formateur en prévention des risques depuis 2002
- Conseil et avis techniques aux

- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510

#### 6- Opérations d'ordre électrique en Basse tension hors tension (B1(V) – B2(V) – B2V Essais)

- Procédure d'autorisation pour travaux hors tension, les désignations
- Rôles et responsabilités pour chaque titre
- La préparation des travaux et la rédaction des documents
- Les batteries stationnaires
- Les travaux sous tension (TST), organisation, instructions
- Pose de nappe isolante (habillage, nappage)

#### 7- Les opérations de consignation BT (BC) :

- Mise en œuvre de la consignation pour travaux en 1 étape et en 2 étapes, Consignation pour tiers
- Mise hors de portée
- La rédaction des documents, attestations de consignation et déconsignation

#### 8- Les interventions Générales (BR)

- Les limites des interventions générales, les procédures de dépannage
- Les risques spécifiques aux interventions BR
- Procédure de connexion et déconnexion
- Procédure de consignation pour intervention

#### 9- Les opérations spécifiques (BE – Mesurage – Vérifications – Essais)

- Les risques spécifiques aux Mesures et aux Vérifications
- Les procédures de sécurité
- La rédaction des documents spécifiques

entreprises dans le cadre d'installations électriques

- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

#### Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :

- Epreuve théorique 45 questions minimum (15 TC – 5 B1 – 5 B2V – 5 BC – 10 BR – 5 H0(V))

- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques selon la demande du client :

- ✓ Interventions générales de dépannage et réparation
- ✓ Travaux électriques
- ✓ Consignation
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Documents administratifs
- ✓ Compte rendu

Partage d'expériences vécues tout au long de la formation

**PROGRAMME**

**Objectif (aptitudes et compétences) :**

Mise à jour des savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Rappels**

- Les domaines de tension, les ouvrages et installations
- Les dangers de l'électricité – prise de conscience - Statistiques accidents d'origine électrique
- Phénomènes de court-circuit et pouvoir de coupure, électrisation, électrocution
- Rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

**2- Rappel sur le cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Formation et habilitation et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Rappels des principes généraux de prévention**

- Les appareils de protection, fusibles, disjoncteurs,
- Protection contre les contacts directs et indirects
- La préparation du travail et l'analyse des risques
- Les équipements de protection individuels (EPI) et collectifs (EPC)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP

**4- Rappels des Opérations et habilitations**

- Principes et symboles
- Echanges sur les pratiques terrain des différents titres d'habilitation
- Opérations d'ordre non électrique et Travaux d'ordre électrique
- Les interventions basse tension (élémentaires BS et générales BR)
- Mise en œuvre de la Consignation pour travaux, rôles du BC et du B2
- Les travaux non électriques en Haute Tension HTA, spécificités.
- Procédures administratives. L'attestation de consignation, l'autorisation de travail et l'attestation de fin de travaux. La collation des consignations.

**5- Cas spécifique Essais, Vérifications, Mesures et Manœuvres (titres BE)**

- Selon demandes client, échanges sur les différentes situations de travail. Partage et retour d'expériences.
- Cas des canalisations isolées et Espaces techniques
- Installations photovoltaïques (titres BP et BR Photovoltaïque)
- Batteries stationnaires
- Inductions magnétiques et couplages capacitifs
- Circuits de terre et enceintes métalliques exigües

**Durée de formation :** 1,5 jour soit 10,5 h dont 5h00 de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Personnel électricien

**Prérequis :** Compétences en électricité.

Avoir suivi la formation initiale et recyclage périodiques selon les recommandations de la NF C 18-510 dans les domaines de tension concernés

**Places disponibles :** Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos - Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc - Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002,  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement conformité de bâtiments.  
- Formateur dans le domaine électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :**

- Epreuve théorique 40 questions minimum
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques
  - ✓ Interventions générales de dépannage et de réparation
  - ✓ Travaux non électriques en zone HTA
  - ✓ Travaux électriques
  - ✓ Consignation
  - ✓ Surveillant de sécurité
  - ✓ Documents administratifs
  - ✓ Compte rendu

## PROGRAMME

### Objectif (aptitudes et compétences) :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **1- Connaissances de base**

- Rappels sur les notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- La rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

#### **2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

#### **3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,...)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

#### **4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Travaux d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique,
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- La préparation des travaux
- Rôle du chargé d'exploitation.

#### **5- Travaux d'ordre non électrique en Haute Tension HT (H0(V)- Chargé de Chantier)**

- Les zones de travail, la surveillance électrique
- L'autorisation de travail et fin de travail

#### Durée de formation :

3 jours soit 21 heures dont 5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

#### Personnel concerné :

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en BT et HTA  
Personnel amené à pénétrer dans des locaux Haute Tension pour réaliser des travaux non électriques en Haute Tension

#### Prérequis :

Compétences en électricité dans les domaines de tension concernés

#### Places disponibles :

Maxi préconisé : 12

#### Moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

#### Moyens techniques :

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

#### Animation :

- Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.
- Formateur en prévention des risques depuis 2002
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.

## 6- Opérations d'ordre électrique en Basse tension hors tension (B1(V)-H1(V))

- Procédure d'autorisation pour travaux hors tension, les désignations
- Rôles et responsabilités pour chaque titre
- Les batteries stationnaires
- Les travaux sous tension (TST), organisation, instructions
- Pose de nappe isolante (habillage, nappage)

- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

### Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :

- Epreuve théorique 25 questions minimum (15 TC – 5 B1 – 5 H1V – 5 H0(V))

- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques selon la demande du client :

- ✓ Interventions générales de dépannage et réparation
- ✓ Travaux électriques
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Compte rendu

Partage d'expériences vécues tout au long de la formation

## PROGRAMME

### Objectif (aptitudes et compétences) :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**A Noter que :** La durée de formation correspond aux attentes de la norme NFC 18-510, à savoir Tronc commun de 14h, B1V/B2V de 7h et BC de 3,5h. Le titre BR est inclus dans les titres B2V/BC

## CONTENU DE LA FORMATION

### **1- Connaissances de base**

- Rappels sur les notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Les régimes de neutre, pouvoirs de coupure des appareillages
- La rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

### **2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Procédures juridiques en cas d'accident
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

### **3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,...)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les fonctions des matériels BT, appareillages de protection
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

### **4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Travaux d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique,
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- La préparation des travaux
- Rôle du chargé d'exploitation.

### Durée de formation :

3 jours soit 21 heures dont 5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

### Personnel concerné :

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en basse tension pour installer, maintenir et dépanner ces ouvrages.

### Prérequis :

Encadrant, et compétences en électricité dans les domaines de tension concernés

### Places disponibles :

Maxi préconisé : 12

### Moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

### Moyens techniques :

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

### Animation :

- Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.
- Formateur en prévention des risques depuis 2002
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques
- Accompagnement à la mise en

## 6- Opérations d'ordre électrique en Basse tension hors tension (B1(V) – B2(V) – B2V Essais)

- Procédure d'autorisation pour travaux hors tension, les désignations
- Rôles et responsabilités pour chaque titre
- La préparation des travaux et la rédaction des documents
- Les batteries stationnaires
- Les travaux sous tension (TST), organisation, instructions
- Pose de nappe isolante (habillage, nappage)
- La rédaction des documents, attestations de consignation et déconsignation
- La consignation en 1 étape et 2 étapes
- Les limites du BR et les interventions importantes
- Les opérations B2V essais

conformité de bâtiments.

- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

### Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :

- Epreuve théorique 30 questions minimum (15 TC – 5 B1V – 5 B2V – 5 H0(V))
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques selon la demande du client :
  - ✓ Organisation Travaux électriques
  - ✓ Interventions
  - ✓ Demande de Consignation
  - ✓ Surveillant de sécurité
  - ✓ Documents administratifs
  - ✓ Compte rendu

Partage d'expériences vécues tout au long de la formation

## PROGRAMME

### Objectif (aptitudes et compétences) :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**A Noter que :** La durée de formation correspond aux attentes de la norme NFC 18-510, à savoir Tronc commun de 14h, BC de 3,5h.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### 1- Connaissances de base

- Rappels sur les notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Les régimes de neutre, pouvoirs de coupure des appareillages
- La rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

#### 2- Cadre réglementaire et principes d'organisation

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Procédures juridiques en cas d'accident
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

#### 3- Principes généraux de prévention

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,...)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- Les fonctions des matériels BT, appareillages de protection
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

#### 4- Opérations et habilitations

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Travaux d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique,
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- Rôle du chargé d'exploitation.

#### 5- Les opérations de consignation BT (BC) :

- Mise en œuvre de la consignation pour travaux en 1 étape et en 2 étapes, Consignation pour tiers
- Mise hors de portée
- La rédaction documents, attestations de consignation et déconsignation
- Partage d'expériences vécues tout au long de la formation

#### Durée de formation :

2,5 jours soit 17,5 heures dont 4h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

#### Personnel concerné :

Personnel électricien amené à réaliser des consignations en basse tension BT

#### Prérequis :

Compétences en électricité dans les domaines de tension concernés

#### Places disponibles :

Maxi préconisé : 12

#### Moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos et Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

#### Moyens techniques :

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

#### Animation :

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002 - Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques - Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments. - Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

#### Appréciation des acquis durant la formation.

##### Evaluation selon la norme NF C 18-510 :

- Epreuve théorique 20 questions minimum (15 TC – 5 BC –
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques selon la demande du client :
  - ✓ Interventions générales de dépannage et réparation
  - ✓ Consignation
  - ✓ Documents administratifs
  - ✓ Compte rendu

## PROGRAMME

### Objectif (aptitudes et compétences) :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assurer la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**A Noter que :** La durée de formation correspond aux attentes de la norme NFC 18-510, à savoir Tronc commun de 14h, BR de 7h

## CONTENU DE LA FORMATION

### **1- Connaissances de base**

- Rappels sur les notions en électricité
- Les dangers de l'électricité, statistiques accidents d'origine électrique
- Les risques et les effets du courant, phénomène de court-circuit,
- Ouvrages et installations, zones d'environnement électrique, domaines de tension et opérations
- Les régimes de neutre, pouvoirs de coupure des appareillages
- La rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

### **2- Cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Procédures juridiques en cas d'accident
- Obligations, formation, titres d'habilitations et carnet de prescriptions
- Chaines d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

### **3- Principes généraux de prévention**

- La préparation du travail et l'analyse des risques,
- Les équipements de protection individuels (EPI) (gants, visière,...)
- Les équipements de protection collectifs (EPC) (nappe, balisage,)
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les fonctions des matériels BT, appareillages de protection
- Les canalisations isolées et les espaces techniques
- Les circuits de terre, les enceintes conductrices exigües

### **4- Opérations et habilitations**

- Principes d'habilitation, symboles d'habilitation et règles d'équivalence
- Travaux d'ordre non électrique et opérations d'ordre électrique,
- Analyse du risque électrique hors tension avec ou sans voisinage
- La préparation des travaux
- Rôle du chargé d'exploitation.

### **5- Travaux d'ordre non électrique en Haute Tension HT (H0(V)- Chargé de Chantier)**

- Les zones de travail, la surveillance électrique

### Durée de formation :

3 jours soit 21 heures dont 5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

### Personnel concerné :

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en basse tension pour maintenir et dépanner ces ouvrages.  
Personnel amené à pénétrer dans des locaux Haute Tension pour réaliser des travaux non électriques en Haute Tension

### Prérequis :

Compétences en électricité dans les domaines de tension concernés

### Places disponibles :

Maxi préconisé : 12

### Moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

### Moyens techniques :

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

### Animation :

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.  
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

- La rédaction des documents, autorisation de travail et fin de travail
- Modèles d'attestations extrait norme NFC 18-510

#### 6- Opérations d'ordre électrique en Basse tension hors tension B1(V)

- Rôles et responsabilités pour chaque titre
- Les batteries stationnaires
- Pose de nappe isolante (habillage, nappage), Mise hors de portée

#### 8- Les interventions Générales (BR)

- Les limites des interventions générales, les procédures de dépannage
- Les risques spécifiques aux interventions BR
- Procédure de connexion et déconnexion
- Procédure de consignation pour intervention
- La rédaction des documents, attestations de consignation et déconsignation

#### 9- Les opérations spécifiques (BE – Mesurage – Vérifications – Essais)

- Les risques spécifiques aux Mesures et aux Vérifications
- Les procédures de sécurité
- La rédaction des documents spécifiques

#### Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :

- Epreuve théorique 35 questions minimum (15 TC – 5 B1V – 10 BR – 5 H0(V))
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques selon la demande du client :
  - ✓ Interventions générales de dépannage et réparation
  - ✓ Consignation
  - ✓ Surveillant de sécurité
  - ✓ Documents administratifs
  - ✓ Compte rendu

Partage d'expériences vécues tout au long de la formation

**PROGRAMME**

**Objectif :** Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en haute tension (HTA). Organiser et réaliser en sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques en haute tension. Réaliser des consignations électriques en haute tension. Assurer la sécurité collective des zones de travail. Rendre compte de ses activités.

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Généralités de la Haute Tension**

- Les domaines de tension HTA, les ouvrages, les postes de livraison et les installations HTA
- Les différents matériels électriques et leur fonction (Cellules HTA)
- Les dangers de l'électricité spécifique en HTA

**2- Rappels sur le cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Formation et habilitation et carnet de prescriptions
- Chaînes d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Principes généraux de prévention**

- Les appareils de protection, cellules fusibles, cellules disjoncteurs en HTA,
- Rédaction d'une procédure de consignation haute tension avec clés d'accès et d'inter verrouillage
- Les équipements de protection individuels (EPI) et collectifs (EPC) en HTA
- Procédures administratives. L'attestation de consignation, L'autorisation de travail et l'attestation de fin de travaux. La collation des consignations

**4- Travaux d'ordre électrique en Haute tension hors tension (H1(V) – H2(V) – H2V Essais)**

- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les locaux Haute Tension, le matériel Haute tension indice A
- La préparation du travail et l'analyse des risques en HTA
- Les schémas électriques en HTA
- La rédaction des documents

**5- Les opérations de consignation HT (HC)**

- Mise en œuvre de la procédure de consignation HT
- Les EPI en HT
- La rédaction des documents, attestations de consignation et déconsignation

**Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :**

- Epreuve théorique 25 questions minimum
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques
  - ✓ Travaux électriques en HTA
  - ✓ Consignation en HTA
  - ✓ Surveillant de sécurité
  - ✓ Documents administratifs
  - ✓ Compte rendu

**Durée de formation :**

1,5 jour soit 10,5 heures dont 6,5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

**Personnel concerné :**

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en haute tension (HTA)

**Prérequis :**

Cette formation de 1,5 jour n'est réalisable que si l'apprenant a suivi la formation initiale B1(V) – B2(V) – BC Selon les recommandations de la NF C 18-510 et a suivi périodiquement les recyclages (période obligatoire maximum 3 ans).

**Places disponibles :**

Maxi préconisé : 10

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés (cellules 20kV, TI, ...)
- Matériel technique, EPI et EPC HTA

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002,  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.  
- Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

## PROGRAMME

**Objectif :** Rappel pour exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en haute tension (HTA), organiser et réaliser en sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques en haute tension, réaliser des consignations électriques en haute tension et assurer la sécurité collective des zones de travail. Rendre compte de ses activités.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **1- Rappel des généralités de la Haute Tension**

- Les domaines de tension HTA, les ouvrages, les postes de livraison et les installations HTA
- Les différents matériels électriques et leur fonction (Cellules HTA)
- Les dangers de l'électricité spécifique en HTA

#### **2- Rappels sur le cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Formation et habilitation et carnet de prescriptions
- Chaînes d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

#### **3- Rappel des principes généraux de prévention**

- Les appareils de protection, cellules fusibles, cellules disjoncteurs en HTA,
- Rédaction d'une procédure de consignation haute tension avec clés d'accès et d'inter verrouillage
- Les équipements de protection individuels (EPI) et collectifs (EPC) en HTA
- Procédures administratives. L'attestation de consignation, L'autorisation de travail et l'attestation de fin de travaux. La collation des consignations

#### **4- Rappel des opérations d'ordre électrique en Haute tension hors tension**

##### **(H1(V) – H2(V) – H2V Essais)**

- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP
- Les locaux Haute Tension, le matériel Haute tension indice A
- La préparation du travail et l'analyse des risques en HTA
- Les schémas électriques en HTA
- La rédaction des documents

#### **5- Rappel des opérations de consignation HT (HC)**

- Mise en œuvre de la procédure de consignation HT
- Les EPI en HT
- La rédaction des documents, attestations de consignation et déconsignation

#### **Appréciation des acquis durant la formation. Evaluation selon la norme NF C 18-510 :**

- Epreuve théorique 25 questions minimum
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Travaux électriques en HTA
- ✓ Consignation en HTA
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Documents administratifs
- ✓ Compte rendu

#### **Durée de formation :**

1,5 jour soit 10,5 heures dont 6,5h de pratique sur site client ou sur maquettes au centre de formation.

#### **Personnel concerné :**

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en haute tension (HTA)

#### **Prérequis :**

Cette formation de 1,5 jour n'est réalisable que si l'apprenant a suivi la formation initiale H1(V) – H2(V) – HC Selon les recommandations de la NF C 18-510 et a suivi périodiquement les recyclages (période obligatoire maximum 3 ans).

#### **Places disponibles :**

Maxi préconisé : 10

#### **Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles).
- Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

#### **Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés (cellules 20kV, TI, ...)
- Matériel technique, EPI et EPC HTA

#### **Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002 et dans le domaine électrotechnique  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments.

**PROGRAMME**

**Objectif :**

Mettre à jour les savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques électriques pour se prémunir des risques liés à l'environnement électrique et assuré la sécurité des biens et des personnes (Danger, analyse, mise en place de moyens de protection).

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1- Rappels**

- Les domaines de tension, les ouvrages, les installations
- Les dangers de l'électricité – prise de conscience - Statistiques accidents d'origine électrique
- Phénomènes de court-circuit et pouvoir de coupure, électrisation, électrocution
- Rupture du neutre
- Partage d'expériences vécues

**2- Rappels sur le cadre réglementaire et principes d'organisation**

- Décrets 2010, norme NF C 18-510, code du travail
- Formation et habilitation et carnet de prescriptions
- Chaînes d'encadrement et procédures d'autorisation
- Conduites à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Conduites à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

**3- Rappels des Principes généraux de prévention**

- Les appareils de protection, fusibles, disjoncteurs en BT et HTA,
- Protection contre les contacts directs et indirects
- La préparation du travail et l'analyse des risques
- Les équipements de protections individuels (EPI) et collectifs (EPC) en BT et HTA
- La surveillance selon les zones d'environnement, indices de protection IP

**4- Opérations et habilitations**

- Principes et symboles
- Opérations d'ordre non électrique et d'ordre électrique Travaux en BT et en HTA
- Les interventions basse tension (élémentaires BS et générales BR)
- Mise en œuvre de la Consignation pour travaux basse tension, rôle du B2(V), du B1(V) et du BC
- Mise en œuvre de la consignation pour travaux Haute tension, rôle du H2(V), du H1(V) et du HC
- Rédaction d'une procédure de consignation haute tension avec clés d'accès et d'inter verrouillage
- Procédures administratives. L'attestation de consignation, l'autorisation de travail et l'attestation de fin de travaux. La collation des consignations

**5- Cas spécifique**

- Essais, Vérifications, Mesures et Manœuvres (titres BE/HE)
- Canalisations isolées et Espaces techniques
- Installations photovoltaïques (titres BP et BR Photovoltaïque)
- Batteries stationnaires
- Inductions magnétiques et couplages capacitifs
- Circuits de terre et enceintes métalliques exigües

**Durée de formation :** 2 jours soit 14 heures dont 6,5h de pratique

**Prérequis :** Avoir suivi la formation initiale B1(V) – B2(V) – BR – BC – H1(V) – H2(V) – HC Selon les recommandations de la NF C 18-510. Avoir suivi périodiquement les recyclages

**Personnel concerné :**

Personnel électricien amené à opérer dans des environnements et sur des ouvrages électriques en basse et haute tension HTA.

**Places disponibles :** Maxi préconisé : 12

**Moyens pédagogiques :**

- Retour d'expérience (Analyse des accidents ou presque accidents – Analyse des pratiques professionnelles) - - Vidéos
- Pratique sur maquettes
- Support pédagogique (Carnet d'instructions) remis aux stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Tableau blanc
- Projection sur écran
- Maquettes adaptées aux différents environnements étudiés
- Matériel technique, EPI et EPC

**Animation :**

Jean-François MILLET, Ingénieur Consultant Formateur, Sapiteur.  
- Formateur en prévention des risques depuis 2002,  
- Conseil et avis techniques aux entreprises dans le cadre d'installations électriques  
- Accompagnement à la mise en conformité de bâtiments. Formateur dans le domaine de l'électrotechnique.

**Appréciation des acquis durant la formation.**

**Evaluation selon la norme NF C 18-510 :**

- Epreuve théorique 50 questions minimum  
- Epreuve pratique - Evaluation des capacités durant la mise en œuvre de travaux d'ordre électriques

- ✓ Travaux électriques
- ✓ Interventions
- ✓ Consignation
- ✓ Surveillant de sécurité
- ✓ Documents administratifs
- ✓ Compte rendu

**PROGRAMME**

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.

**1. Etude de la réforme :**

- Les réseaux et les accidents
- Dispositions réglementaires
- Les droits et obligations des responsables
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux

**2. Etude de l'organisation d'un chantier**

- Les identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchée
- Que faire en cas d'accident ?

**3. Etude des questions**

**4. Passage de l'examen AIPR**

A l'issue de la formation, le formateur met à la disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).

**Durée :**

1 jour

**Personnel concerné :**

Personnel amené à travailler à proximité des réseaux.

**Niveau :**

Sans.

**Moyens pédagogiques :**

Supports visuels,  
Vidéoprojecteur, tableau blanc et tablettes ou ordinateurs pour l'examen QCM

**Evaluation :**

En fin de formation par QCM en ligne.

## **PROGRAMME**

### **Objectifs :**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.

### **1. Etude de la réforme :**

- Les réseaux et les accidents
- Dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux

### **2. Etude de l'organisation d'un chantier**

- Les identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchée
- Les travaux urgents
- Que faire en cas d'accident ?

### **3. Etude des questions**

### **4. Passage de l'examen AIPR**

A l'issue de la formation, le formateur met à la disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).

### **Durée :**

1 jour

### **Personnel concerné :**

Personnel amené à concevoir ou encadrer des travaux à proximité des réseaux.

### **Niveau :**

Sans.

### **Moyens pédagogiques :**

Supports visuels,  
Vidéoprojecteur, tableau blanc et tablettes ou ordinateurs pour l'examen QCM

### **Evaluation :**

En fin de formation par QCM en ligne.

## PROGRAMME

### Objectif :

Le SST devra être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime (s)

Il devra être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels

## CONTENU DE LA FORMATION

- 1) Prévention des risques de transmission du Covid-19
  - Les mesures barrières au travail,
  - Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
  - Comment porter correctement un masque et le retirer,
  - Comment mettre des gants et les retirer,
  - Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
  - L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
- 2) Le cadre juridique de l'intervention
  - Les éléments fixant le cadre juridique dans et en dehors de la collectivité
- 3) Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de la collectivité
  - Notions de base en matière de prévention
  - Situation du SST en tant qu'acteur de la prévention
  - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants
  - Identifier les dangers dans la situation concernée
  - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
  - Supprimer ou isoler les dangers ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même
  - Définir les actions à réaliser
- 4) Examiner la victime et faire alerter
  - Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 5) Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de la collectivité de la / des situations dangereuses repérées
- 6) Secourir
  - Effectuer l'action (succession de gestes) appropriés à l'état de la (des) victime(s) :
    - a) La victime saigne abondamment
    - b) La victime s'étouffe
    - c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
    - d) La victime répond, elle se plaint de brûlures
    - e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
    - f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
    - g) La victime ne répond pas, elle respire
    - h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
      - Utilisation du DAE
- 7) Situations inhérentes aux risques spécifiques
  - Le contenu de ce thème est laissé à l'initiative du médecin du travail
- 8) La certification des SST

### Prérequis :

Aucun.

### Personnel concerné :

Salariés souhaitant s'investir en tant que secouriste au sein de son entreprise

### Nombre de stagiaires :

Minimum 4 participants  
Maximum 10 participants

### Durée :

2 jours

### Modalités d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur certifié

### Modalités certificatives :

Le certificat SST est valable pour une durée de vingt-quatre mois. Afin de maintenir sa certification, le sauveteur secouriste du travail doit suivre une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences tous les vingt-quatre mois

A l'issue de cette évaluation un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat.

**Objectif :**

- Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale.

**CONTENU DE LA FORMATION**

- 1) Prévention des risques de transmission du Covid-19
  - Les mesures barrières au travail,
  - Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
  - Comment porter correctement un masque et le retirer,
  - Comment mettre des gants et les retirer,
  - Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
  - L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
- 2) Evaluation à partir d'accidents du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- 3) Révision des gestes d'urgence
- 4) Actualisation de la formation :
  - Aux risques de l'entreprise
  - Aux modifications du programme
- 5) Epreuve de certification

A l'issue de cette évaluation un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat.

**Prérequis :**

Sauveteur Secouriste du Travail titulaires du certificat à jour.

**Nombre de stagiaires :**

10 personnes maximum

**Durée :**

7 heures

## PROGRAMME

### Objectif :

- Former aux principes de base de la sécurité incendie
- Développer l'esprit d'intervention
- Être capable d'intervenir rapidement et efficacement

### CONTENU DE LA FORMATION

#### 9) Première partie : Théorie

- Causes les plus fréquentes des incendies : humaines, naturelles, industrielles ...
- Naissance et propagation du feu : triangle du feu, propagation, combustion ...
- Conséquence de l'incendie : industrielles sur l'outil de travail (destruction) Et/ou humaine (intoxication, brûlures) 1<sup>er</sup> secours
- Prévenir le risque, principes d'extinction d'un feu
- Eliminer les combustibles, maîtriser les énergies d'activation
- Les conditions d'extinction, la classification des feux
- Moyens de lutte contre l'incendie :
  - Détection, alarme, alerte, organisation des secours
  - Les différents extincteurs et agents extincteurs
  - Classification, implantation, inscriptions, utilisation ...
  - Les différents matériels d'extinction

#### 10) Deuxième partie : Pratique

- Utilisation d'un extincteur face à un feu réel
- Distance d'attaque du feu en sécurité
- Démonstration RIA
- Visite de l'établissement :  
Emplacement des matériels de lutte contre l'incendie, plans d'évacuation ...

### Prérequis :

Aucun.

### Nombre de stagiaires :

12 personnes maximum

### Durée :

4 heures

Supports utilisés par le formateur :

- Théorie : diapositives, films, extincteur démonstration et différents matériels
- Pratique : Bac à feu, bouteille de gaz, extincteurs, générateur de fumée « si évacuation »

### Intervenant :

Michel DRON

## PROGRAMME

### Objectif :

- Sensibiliser le personnel : s’informer, s’impliquer
- Reconnaître le signal sonore : Identifier
- Appliquer les consignes : Réagir rapidement
- Former à l’évacuation : Créer un état d’esprit sécurité

### CONTENU DE LA FORMATION

- Règlements.
- Quand doit on évacuer ?
- Qui peut qui doit déclencher l’évacuation ?
- Comment savoir qu’il faut évacuer ?
- Qui s’occupe de l’évacuation ?
- Qui coupe les énergies ?
- Ou se rassembler ?
- Tout le personnel est-il évacué ?
- Quelles consignes pour les évacués ?
- Quand reprendre l’activité ?
- Présenter les procédures existantes dans l’entreprise.
- Visite des locaux par secteurs.
- Identifier la signalisation, les issues de secours et les plans d’évacuation
- Exercice d’évacuation
- Les enseignements à tirer

### Prérequis :

Aucun.

### Nombre de stagiaires :

10 personnes maximum

### Durée :

4 heures

### Supports utilisés par le formateur :

- Théorie : diapositives, films
- Pratique : Générateur de fumée pour une évacuation proche de la réalité

### Intervenant :

Michel DRON

**PROGRAMME**

**Objectif :**

- Faire prendre conscience du risque manutention manuelle et gestes répétitifs
- Faire connaître les conséquences des risques liés à la manutention manuelle pour la santé des salariés
- Faire acquérir des techniques de manutention
- Prévenir l'accident de travail
- Réglementation en vigueur

**CONTENU DE LA FORMATION**

**1. Thèmes abordés**

- Statistiques AT et MP
- Informer les salariés sur les AT et MP dus aux manutentions manuelles et gestes répétitifs
- Statistiques AT de l'entreprise
- Coût d'un AT pour l'entreprise
- Coût d'un AT pour le salarié
- Qu'est-ce qu'un AT ?
- Qu'est-ce qu'un accident de mission ?
- Qu'est-ce qu'un accident de trajet ?

**2- Anatomie et physiologie du corps humain :**

Echauffement et renforcement musculaire pour mieux :

- Connaître son corps pour mieux le comprendre, l'utiliser
- Sensibiliser les salariés sur le fonctionnement de leur corps, notamment de leur colonne vertébrale
- Connaître les pathologies du dos
- Connaître les troubles musculosquelettiques
  - Comment les éviter
  - Comment les soulager
- Accident du squelette, accident musculaire, que faire ?

**3- Postures de travail :**

- Présenter les notions sur l'ergonomie des postes assis et debout afin de limiter fatigue et accidents

**4- Protection individuelles :**

- Présenter l'utilité des protections individuelles

**5- Techniques de manutention manuelle :**

- Faire acquérir les principes de base et les principes complémentaires qui utilisent les paramètres suivants : la vitesse, les points d'appui, la réaction de la charge, le poids du corps
- Exemples vidéo
- Exemples pratiques

**Public et Prérequis :**

Tout personnel  
d'entreprise  
Aucun.

**Nombre de stagiaires :**

De 4 à 8

**Durée :**

4 heures

**Méthode pédagogique :**

Apport très concret de connaissances, accompagné de présentations audiovisuelles et de manipulations simples. Participation active et permanente des stagiaires. Etude de cas.

**PROGRAMME**

**Objectif :**

- Acquérir les bonnes pratiques lors de l'utilisation de produits d'entretien
- Comment se repérer dans les produits chimiques

**CONTENU DE LA FORMATION**

**NOTIONS DE CHIMIE :**

- Le pH
- Les grandes familles des produits d'entretien

**COMMENT IDENTIFIER LES DANGERS DES PRODUITS ?**

- Comment interpréter l'étiquetage
- Savoir lire les Fiches de Données de Sécurité (FDS)

**LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION**

- Savoir doser les produits d'entretien
- Les équipements de protection individuelle

**LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES**

**LES BONNES PRATIQUES DE STOCKAGE**

**CIRCONSTANCES D'EXPOSITION ET EXEMPLES D'ACCIDENTS.**

**Public et Prérequis :**

Agents d'entretien.  
Les participants doivent maîtriser le français : lu, écrit et parlé.

**Nombre de stagiaires :**

De 4 à 8

**Durée :**

7 heures

**Méthode pédagogique :**

Apport très concret de connaissances, accompagné de présentations audiovisuelles et de manipulations simples. Participation active et permanente des stagiaires. Etude de cas.